Participez à la restauration de fresques Donzelli !

LE PROJET

La Commune de Mécrin fait partie du circuit DONZELLI au même titre que vingt-cinq autres communes.

Afin de préserver tous les décors peints et les fresques qui ornent du sol au plafond l'église Saint-Evre (1886-1937), la commune a déjà effectué des travaux de rénovation de ses toitures, du plancher intérieur et du parvis avec l'accessibilité des PMR, elle souhaite désormais restaurer les décors peints et les fresques.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Bénie le 3 novembre 1886 par Monseigneur GONINDARD, évêque de Verdun, cette église néo-romane remplace un édifice construit entre le XIIIème et le XVIème siècles.

Gravement endommagée durant la Première Guerre mondiale, l'église est restaurée et à nouveau consacrée le 31 juillet 1937.

Les vitraux actuels sont l'œuvre des ateliers Benoit de Nancy. Les fresques de la nef, peintes en 1937 par Duilio DONZELLI retracent la vie de Saint-Evre.

LA MOBILISATION

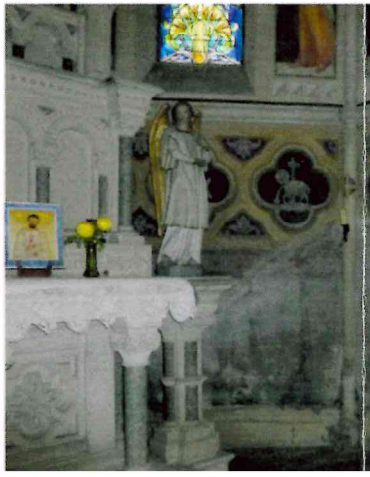
La municipalité a réalisé une étude préalable à leur restauration par Mesdames Béatrice VILLEMIN, Conservation-restauration de peintures de chevalet et de peintures murales et Aurélie BRIOT, restauratrice du patrimoine spécialité peinture. Une entreprise locale travaillera en collaboration avec les restauratrices pour les reprises des fissures par injection.

La commune et les différentes associations du village organiserons divers événements comme des expositions ou encore des concerts...
Aussi, depuis 2023, une animation « parcours vitrail » a été mise en place de fin novembre à fin janvier, qui consiste à éclairer les vitraux de l'intérieur afin de valoriser ce patrimoine.

Montant des travaux	**281 997 € HT**
Objectif de collecte	**30 000 €**
Début des travaux	**Février 2025**

Crédit photos © Commune de Mecrin









Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration des fresques de l'église Saint-Evre à Mécrin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101583
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Lorraine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
fresques de l'église Saint-Evre à Mécrin

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐